

Un pas de plus vers la résolution de la menace que constitue la contrefaçon grâce à la blockchain

- L'EUIPO annonce le résultat du concours pour une architecture visant à construire une infrastructure basée sur la blockchain et permettant d'authentifier des produits et d'échanger des données entre l'ensemble des parties de la chaîne d'approvisionnement et les autorités douanières
- Le consortium Ernst and Young Advisory S.p.a, Eonpass S.r.l et Jet Air Service (JAS) S.p.a est le lauréat du concours et s'est vu décerner un prix de 50 000 EUR
- Ce dernier et les autres finalistes sont invités à l'EUIPO à Alicante, où la solution sera présentée

L'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) finalise aujourd'hui le concours ouvert lancé en août 2021 pour sélectionner la meilleure conception d'une plateforme d'authentification modulable, décentralisée et basée sur des chaînes de blocs.

Cette plateforme innovante permettra d'authentifier les produits et d'échanger des données entre l'ensemble des parties de la chaîne d'approvisionnement et logistique, en interconnectant les solutions de suivi et de traçage des produits avec les systèmes d'analyse des risques des autorités répressives et les outils de l'EUIPO ([TMview](#), [DesignView](#), [IPEP](#) et [IP Register in Blockchain](#)).

La conception de haut niveau qui a été primée aujourd'hui est la première étape de la création d'une telle infrastructure visant à renforcer la lutte contre les contrefaçons qui présentent des risques importants pour les consommateurs et portent gravement préjudice à l'économie et à la société.

Jusqu'à 5,8 % des importations de l'UE sont des contrefaçons, d'une valeur de près de 120 milliards d'EUR, selon les dernières données de l'OCDE et de l'EUIPO de juin 2021.

Les consommateurs, qui font de plus en plus leurs achats en ligne, sont toujours plus préoccupés par les risques liés à l'achat de produits de contrefaçon. Selon l'étude de l'EUIPO de 2021 intitulée «[Les citoyens européens et la propriété intellectuelle](#)», un tiers des Européens se demandaient si un produit qu'ils avaient acheté était authentique.

Les solutions de conception ont été évaluées par un jury composé de plusieurs parties prenantes représentant un large éventail d'experts du secteur.



M. Christian Archambeau, directeur exécutif de l'EUIPO, s'est exprimé en ces termes:

Aujourd'hui, nous franchissons une étape importante dans notre mission qui consiste à contribuer à protéger les entreprises et les consommateurs européens des menaces que représentent les produits de contrefaçon. La solution de conception récompensée devrait également jeter les bases de notre contribution à la [plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles](#) (EMPACT) et à sa priorité relative à la criminalité économique, qui comprend la criminalité en matière de propriété intellectuelle.

Le lauréat et les autres finalistes du concours seront reçus le 17 mars à l'EUIPO dans le cadre d'une remise des prix, où la solution primée sera présentée et les participants pourront échanger sur leurs propositions de conceptions.

L'EUIPO prévoit de commencer par définir une preuve de concept et présenter un projet pilote en direct d'ici la fin de l'année 2023. La plateforme d'authentification devrait être prête d'ici 2024.

L'EUIPO continuera de travailler avec des partenaires clés par l'intermédiaire du [Forum Blockathon](#), un réseau d'experts multi-niveau en blockchain et de différentes entités impliquées dans la lutte contre la contrefaçon, afin d'affiner le cas d'utilisation et d'assurer la viabilité du projet pilote. Le projet sera également mené en étroite collaboration avec [l'infrastructure européenne des services des chaînes de blocs](#) et le passeport numérique des produits.

NOTE AUX ÉDITEURS

Ce concours s'inscrit dans le cadre des projets de l'EUIPO dans le domaine des chaînes de blocs menés ces quatre dernières années, y compris le [concours Blockathon de l'UE](#) en 2018, la [définition du cas d'utilisation](#) et la création du forum multipartite.

À PROPOS DE L'EUIPO

L'[Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle](#) (EUIPO) est une agence décentralisée de l'UE, établie à Alicante (Espagne), récemment classé comme l'office de la propriété intellectuelle le plus innovant au monde (avec l'office coréen de la PI) par la *World Trademark Review*. Il gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) et des dessins ou modèles communautaires enregistrés (DMC), qui garantissent une protection de la propriété intellectuelle dans tous les États membres de l'UE. L'EUIPO mène également des activités de coopération avec les offices de propriété intellectuelle nationaux et régionaux de l'Union européenne.

L'[Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle](#) a été créé en 2009 dans le but de soutenir la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle et de contribuer à lutter contre la menace croissante des atteintes aux droits de propriété





intellectuelle en Europe. Il a été transféré à l'EUIPO le 5 juin 2012 en vertu du règlement (UE) n° 386/2012 du Parlement européen et du Conseil.

Contacts avec les médias

Service de communication de l'EUIPO

Tél.: +34 653 674 113

press@euipo.europa.eu

